



DEMANDE DE CONGES PATERNITE
FOS SUR MER

NOM : **PRENOM :**
Matricule :
Département : **Service :**

Madame, Monsieur,
Conformément au Décret n° 2021-574 du 10 mai 2021 relatif à l'allongement et à l'obligation de prise d'une partie du congé de paternité et d'accueil de l'enfant, je vous informe que mon enfant est né le

Je souhaite bénéficier du congé paternité obligatoire (3 jours de congé naissance + 4 jours de congé paternité) :
du au inclus

Je souhaite bénéficier du congé paternité non obligatoire (il peut être fractionné en 2 périodes de 5 jours minimum) :
du au inclus

du au inclus

Je joins à cet effet, un extrait d'acte de naissance.
Veuillez agréer, madame, monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Validation du N+1

Nom :

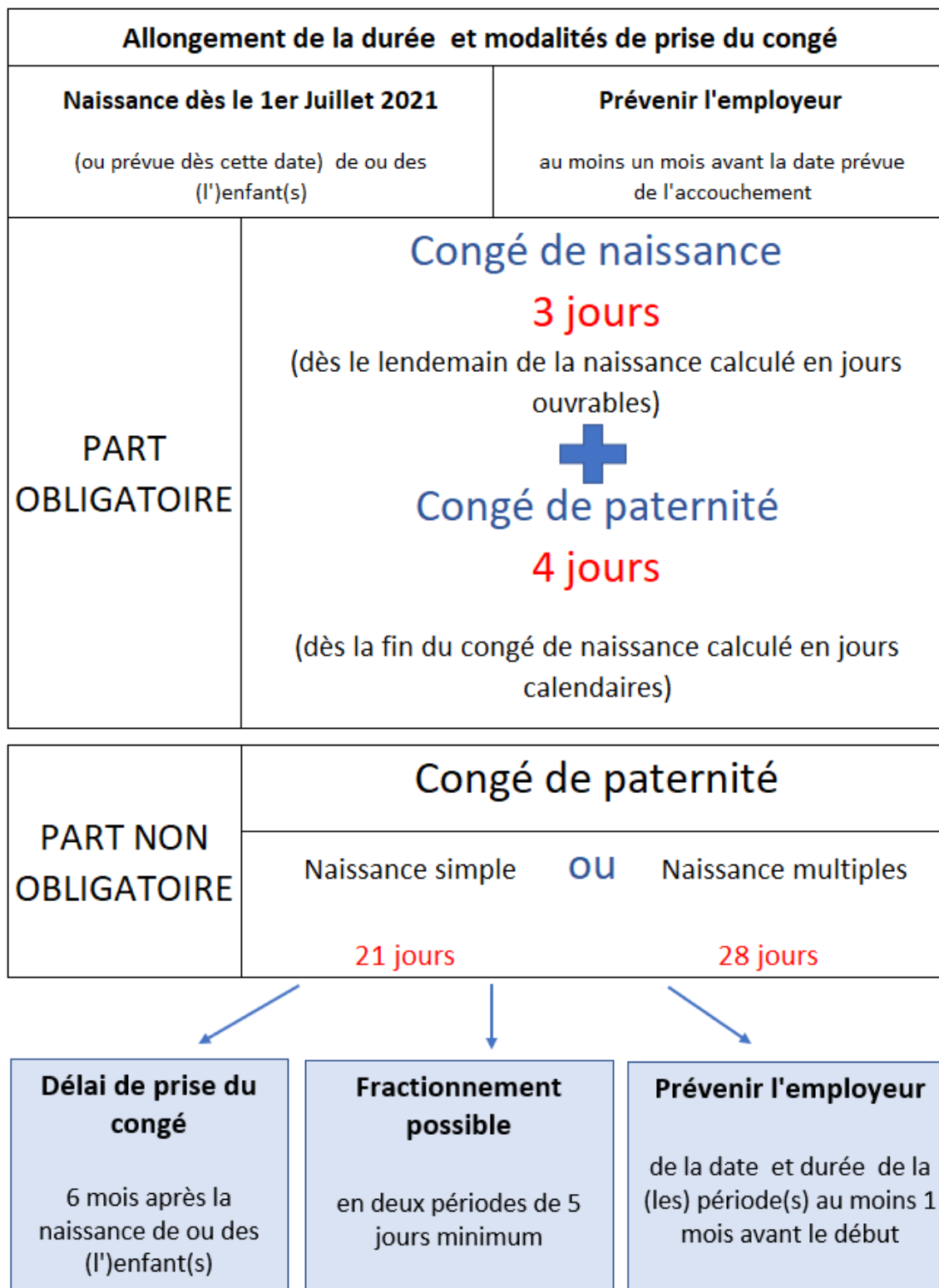
Date :

Fait à Fos sur mer le

Signature :

Signature :

Résumé de la note d'information concernant le congé de paternité





ArcelorMittal

DEMANDE DE CONGES PATERNITE
FOS SUR MER

Adoption

- Point de départ du délai de prise du congé : le jour de l'arrivée au foyer de l'enfant adopté.
- Quel que soit l'âge de l'enfant adopté

Père salarié

Tout titulaire d'un contrat de travail, quelle que soit sa forme et sa durée.

Indemnisation :

Les indemnités journalières sont versées par le CPAM pour le compte de la CAF pendant le congé.

Elles sont calculées de la même façon que les indemnités journalières de maternité.

Elles ne se cumulent pas avec l'indemnisation de la maladie d'accident de travail, ni avec l'indemnisation par l'assurance chômage